No ligne	PROJETS SUBVENTIONNÉS PAR LE COMPTE D'AIDE À LA SUBSTITUTION D'ÉNERGIES PLUS POLLUANTES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2012		
1	Nombre de clients :	**434**	(1)
2	Volume déplacé en m³ :	4 722 857	
	Litres de mazout déplacés :	5 676 417	
3	Investissement :		
4	Branchement et conduite	5 170 607 $	
5	PRC	1 068 600 $	
6	Sommes versées :	**2 256 138**	(2)
7	Rentabilité de l'ensemble des projets réalisés grâce à l'utilisation du CASEP :		
8	Sans le CASEP		
9	Point mort (années)	0,00	
10	T.R.I. %	5,38%	
11	Avec le CASEP		
12	Point mort (années)	10,09	
13	T.R.I. %	8,36%	

15 (1) L'énergie déplacée pour les 434 clients est le mazout. Elle a généré une réduction de 6 542 127 tonnes des émissions de CO_2.

16	(2)	Solde du CASEP, 30 septembre 2011	2 119 640 $
17		Montant autorisé CASEP pour 2012	1 000 000 $
18		Intérêts gagnés en 2012	140 946 $
19		Sommes versées en 2012	(2 256 138) $
20		Solde du CASEP, 30 septembre 2012	1 004 448 $